

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences humaines et sociales** » mention « **Sociologie** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

MASTER 1
Semestre 1
<p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p><u>Président(e)</u> : Sylvia Girel <u>Suppléant(e)</u> : Constance de Gourcy</p> <p><u>Liste des membres</u> : Anne-Marie Arborio, Chantal Aspe, Mustapha El Miri, Catherine Scornet</p> <p><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></p> <p><u>Liste des membres</u> :</p>
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p><u>Président(e)</u> : Sylvia Girel <u>Suppléant(e)</u> : Constance de Gourcy</p> <p><u>Liste des membres</u> : Anne-Marie Arborio, Chantal Aspe, Mustapha El Miri, Catherine Scornet</p> <p><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></p> <p><u>Liste des membres</u> :</p>

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type (*sociologie des mutations contemporaines*)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Sylvia Girel

Suppléant(e) : Constance de Gourcy

Liste des membres : Anne-Marie Arborio, Mustapha El Miri, Catherine Scornet

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type (*sociologie des mutations contemporaines*)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Sylvia Girel

Suppléant(e) : Constance de Gourcy

Liste des membres : Anne-Marie Arborio, Mustapha El Miri, Catherine Scornet

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type (*sociologie des mutations contemporaines*)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Sylvia Girel

Suppléant(e) : Constance de Gourcy

Liste des membres : Anne-Marie Arborio, Mustapha El Miri, Catherine Scornet

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : L'administratrice provisoire de l'**UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines** et le Directeur Général des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 23 novembre 2020



Pour le Président et par délégation,
L'administratrice provisoire de l'**UFR ALLSH**

